

Conseil Départemental du Val-de-Marne
Séance plénière du 16 décembre 2019
Débat d'Orientations Budgétaires 2020

Intervention d'Olivier CAPITANIO
Président du groupe « Les Républicains-Val-de-Marne
Autrement »

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Président,
Chèr(e)s Collègues,

Nous avons lu avec attention le rapport d'orientations budgétaire pour 2020. A sa lecture, pas de surprise pour les élus du groupe les Républicains Val-de-Marne Autrement. Nos commentaires ne seront en effet pas franchement différents par rapport aux années précédentes s'agissant de la situation financière de notre département.

S'il n'y a pas de surprise concernant la situation financière de notre collectivité, ce débat d'orientations budgétaires s'apprécie néanmoins dans un contexte national particulier.

On ne peut pas faire comme si l'Etat ne menait pas aujourd'hui indiscutablement une politique qui affaiblit gravement les collectivités locales en général et les départements en particulier.

C'est une situation qui n'est pas nouvelle et le gouvernement actuel n'est pas responsable de tout. 11.5 Milliards d'euros d'économies avaient déjà été imposées aux régions, départements et communes sous le quinquennat de François Hollande, qui avait vos faveurs. La baisse des dotations, c'est la gauche qui l'a initiée.

Mais ce Gouvernement poursuit une politique qui affaiblit les collectivités locales, avec des moyens différents mais tout aussi néfastes.

Il y a d'abord cette contractualisation qui encadre l'augmentation des dépenses des collectivités et qui empiète clairement sur le principe de libre administration des collectivités.

Cette contractualisation ou devrions-nous dire cette injonction de l'Etat, puisque la notion de contrat présupposerait un accord de volonté entre deux personnes librement consentantes, nous sommes nombreux à la dénoncer sur les différents bancs ; surtout venant d'un qui ne montre pas l'exemple en matière de maîtrise des dépenses publique et de dette publique.

Tous ceux qui sont attachés à la décentralisation au-delà des différences de sensibilités doivent s'opposer à cette ligne politique. La décentralisation a été une réelle avancée en matière démocratique et sa remise en question pour des raisons comptables de la part d'un État peu exemplaire en matière de maîtrise des déficits publics n'est pas acceptable.

Mais ce rapport d'orientations budgétaires s'inscrit aussi maintenant nous le savons dans le contexte de la réforme fiscale XXL annoncée par le Gouvernement. Et les départements seront les grands perdants de l'histoire, puisqu'ils n'auront désormais plus aucun pouvoir de taux. Cette réforme marque un tournant car une collectivité locale qui ne lève plus l'impôt et dépend majoritairement de compensations financières de l'Etat court le risque de devenir demain, de fait, une sorte de service déconcentré de l'Etat et qui année après année se verra réduire des moyens alloués.

Alors qu'après la crise des gilets jaunes le premier ministre avait affirmé son souhait d'aller vers un nouvel acte de la décentralisation, nous en sommes aujourd'hui extrêmement éloignés, pour ne pas dire complètement à l'opposé. N'ayant pas pu faire disparaître les départements comme annoncé, le gouvernement a choisi une autre méthode : les étouffer à petit feu. C'est moins expéditif, mais cela aboutira au même résultat si rien ne change.

Passés ces éléments de convergences, là encore, cela ne vous surprendra pas, nous allons redire à nouveau que malgré le contexte national contraint, nous payons

également votre entêtement du passé. La situation du département est fragile et rien ne permet de dire qu'elle s'améliorera demain. Bien au contraire.

En 2018, vous aviez choisi d'augmenter les impôts pour à l'époque pour reprendre vos mots présenter un « budget de maîtrise des équilibres financiers : renforcement de l'épargne brut, amélioration de nos grands ratios, et maîtrise du recours à l'emprunt ». Face à votre optimisme affiché, nous redoutions de notre côté un « budget qui ne permet pas de sortir de l'impasse budgétaire que laquelle nous nous trouvons ». Force est de constater que malheureusement, nos prédictions étaient plutôt justes.

Si en 2018, vous avez relevé l'épargne brut à 8.9%, elle repart cette année puis dans le ROB 2020 à la baisse. Les efforts financiers que vous avez imposés aux Val-de-Marnais n'auront donc pas permis de dégager des marges de manœuvre supplémentaires.

Le conseil départemental se fixe un objectif de 40 M€ d'épargne nette en 2020. C'est ainsi prendre acte d'un recul d'environ 10% de l'épargne nette par rapport au compte administratif anticipée 2019.

En définitive, les deux augmentations d'impôts (+5.8% en 2016 et +3% en 2018) n'ont pas permis d'améliorer l'état de nos finances.

Il s'agirait plutôt d'une double peine pour nos concitoyens puisque l'endettement de notre collectivité n'est quant à lui toujours pas freiné. En 2019, c'est encore 100 millions d'euros que vous avez emprunté. C'est certes moins que les 137.8 M€ prévus au budget primitif 2019.

Vous prévoyez pour 2020 l'inscription d'un emprunt d'équilibre à hauteur de 160.8 M€. Si ces prévisions sont exactes, l'encours de la dette du budget général s'élèvera à 1082.1 M€.

Au 31 décembre 2018, la dette du département s'élève à 690 €/habitant contre 491 € par habitant en moyenne pour les départements de plus d'un million d'habitant.

Alors certains nous expliqueront certainement qu'aujourd'hui au regard des taux d'emprunt historiquement faible, emprunter ne coûte rien à notre budget. Nous avons également entendu cet argument dans la bouche du gouvernement récemment.

Toujours est-il que cet argent que nous empruntons aujourd'hui, il faudra le rembourser demain. Et d'années en années, le remboursement de la dette nous coûte de plus en plus cher. Plus de 63 M€ au budget 2020, c'est l'équivalent de la construction de 3 nouveaux collèges. C'est autant d'argent qui n'est pas investi au service des Val-de-Marnais pour améliorer le service public de proximité.

Comme nous le disons depuis plusieurs années, le fragile équilibre budgétaire du département est particulièrement inquiétant puisqu'il repose sur un élément circonstancier qui échappe au contrôle du département : le haut niveau de recettes que nous procure les DMTO. Vous savez comme nous à quel point cette recette peut être volatile. Un retournement brutal du marché immobilier nous mettrait dans une situation financière encore plus compliquée.

J'ai bien noté, Monsieur le Président que vous annonciez qu'il n'y aurait pas d'augmentation du taux de la taxe foncière en 2020. Mais il n'y a rien de bien étonnant puisque c'est la dernière année où on lève l'impôt et que la compensation de l'Etat à partir de 2021 se fixe sur le niveau du taux de 2019.

Pour le reste, nous constatons que ce rapport comporte très peu d'indications précises et claires concernant les grandes masses de dépenses de fonctionnement.

Ce que nous savons c'est que les dépenses d'aide sociale sont en forte hausse. C'est un indicateur qui nous inquiète et qui pèsera lourd dans le budget du département.

Quant aux dépenses de personnel, avez engagé des efforts pour les maîtriser. Les syndicats du conseil départemental ne s'y trompent pas, puisqu'ils ont comme nous remarqué, comme nous, que malgré le maintien du nombre de postes budgétairement ouverts, le nombre de postes pourvus est en constante diminution. Nous ne vous en faisons pas le reproche, soyons clairs, nous indiquons depuis longtemps que le nombre d'agents est supérieur aux autres départements de même taille. Mais c'est malheureusement trop tard et trop insuffisant pour permettre de redresser notre situation financière. Surtout, vous n'assumez pas franchement ce choix, qui il est vrai va totalement à l'encontre des engagements que vous aviez pris vis-à-vis du personnel

départemental en 2015, à l'époque où la majorité départementale affirmait haut et fort que la masse salariale n'était pas une variable d'ajustement.

S'agissant de la présentation des objectifs en matière de dépenses d'investissement, je dois dire que je félicite l'auteur du rapport pour son esprit de synthèse et de concision. Les orientations 2020 en matière d'investissement tiennent en 32 lignes dans l'introduction du ROB.

Nous entendons parfaitement que le ROB est aujourd'hui un document contraint qui suit des règles précises ; mais il n'est pas interdit de donner des informations complémentaires et détaillées sur les orientations en matière d'investissements.

Dans ces conditions, il est absolument impossible au moment de notre débat, comme depuis plusieurs années, de déterminer si l'objectif de 200 M€ d'investissement annuel pour 2020 pourra être tenu.

Mais patience... patience. Peut-être que le ROB 2021, année d'élections oblige, sera beaucoup plus précis, comme celui de 2015 où nous avons eu droit à un catalogue à la Prévert sur 17 pages de toutes les politiques menées par le département dont vous nous annoncez, Monsieur le Président, qu'elles seraient toutes reconduites, voire pour certaines accrues.

Pour conclure, ce rapport d'orientations budgétaires est une photo des difficultés financières de notre collectivité. Un endettement trop important et qui pèse chaque année un peu plus sur notre capacité d'investissement. Et des efforts de gestion qui arrivent trop tard et qui sont trop insuffisants pour redresser la barre.

Si on ajoute à cela les projets gouvernementaux de réforme de la fiscalité engagés pour les prochaines années, il est clair que la capacité d'action de notre département risque d'être malheureusement fortement amputée au détriment des intérêts des Val-de-Marnais.

Je vous remercie.

Olivier CAPITANIO

Président du groupe Les Républicains – Val-de-Marne Autrement